RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 06270
Numéro SIREN : 444 212 955
Nom ou dénomination : PAGESJAUNES

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2016 sous le numéro de dépôt 27477

PagesJaunes
Société anonyme au capital de 4 005 039 115 euros
Siège social : 7, avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres
444 212 955 RCS Nanterre

EXTRAIT

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le vingt-sept avril, à 15 heures, les membres du Conseil d'administration de la société PagesJaunes (la « **Société** ») se sont réunis au siège social, 7 avenue de la Cristallerie à Sèvres, sur convocation de Monsieur Jean-Pierre Remy, Président du Conseil d'administration.

Etaient présents ou représentés :

- M. Jean-Pierre Remy, Président du Conseil d'administration,
- M. Christophe Pingard, Directeur général, ayant donné pouvoir à Pascal Garcia,
- Solocal Group, représentée par Mme Virginie Cayatte,
- Mme Joelle Diaz-Lafourcade,
- M. Julien Ampollini, ayant donné pouvoir à Jean-Pierre Remy,
- M. Pascal Garcia,
- M. Michel Senechal,
- M. Alexandre Gamay, représentant du Comité d'Entreprise,
- M. Alexandre de Tourtier.

Jean-Pierre Remy préside la séance en sa qualité de Président.

- DEBUT DE L'EXTRAIT –

Jean-Pierre Remy indique que les mandats de Messieurs Thierry Sourzat et Daniel Lemin sont venus à expiration et que les élections des administrateurs représentants les salariés ont eu lieu le 7 avril 2016 et ont vu la nomination, pour le collège Cadres-VRP de Michel SENECHAL en qualité d'administrateur salarié titulaire et de Mireille COPPIN en qualité d'administrateur salarié remplaçant, et pour le collège Employés-Maîtrise-Mets, de Joëlle DIAZ-LAFOURCADE en qualité d'administrateur salarié titulaire et de Joël SELLIER en qualité d'administrateur salarié remplaçant.

Jean-Pierre Remy leur souhaite la bienvenue au nom du Conseil d'administration.

Jean-Pierre Remy attire plus particulièrement l'attention des administrateurs sur la confidentialité des informations communiquées au Conseil et rappelle que le règlement intérieur du Conseil mentionne que « Les administrateurs sont tenus à une obligation absolue de confidentialité en ce qui concerne le contenu des débats et délibérations du Conseil ainsi qu'à l'égard des informations qui y sont présentées » et qu'un manquement à ce devoir de confidentialité peut entraîner des conséquences judiciaires à l'encontre de son auteur compte tenu tout particulièrement de l'appartenance de la société à un groupe coté.

- FIN DE L'EXTRAIT –

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°27477 en date du 04/08/2016